

ajouter qu'à ma connaissance personnelle ce dernier pourcentage peut être considérablement augmenté par suite du fait qu'un grand nombre d'Américains ont définitivement acheté leurs terres et qu'en conséquence ils ne figurent pas dans la liste des concessionnaires de homesteads. On peut dire en toute certitude que 75 pour 100 des immigrants américains sont des colons sur nos terres de l'ouest. On a, de temps à autre, exprimé une certaine crainte quant à la possibilité pour un pays dont la population est aussi peu nombreuse que celle du Canada, de digérer une immigration de ce genre, ces immigrants étant tout dévoués aux institutions très libérales qu'ils ont laissées de l'autre côté de la frontière qui sont venus se fixer sur notre territoire, se sont montrés plus disposés à s'assimiler à nos institutions que les immigrants de toute autre nationalité, et j'ai lieu de croire que, dans quelques années ils feront preuve envers nos institutions canadiennes d'une fidélité égale à celle de nos propres gens. Il y a un aspect de cette question qui, à mon avis, n'a pas reçu de la part du Gouvernement toute l'attention qu'elle mérite, savoir, le côté pour ainsi dire ethnologique de la question de l'immigration. Aux dernières séances de l'Association britannique à Winnipeg, cette question a été discutée au point de vue scientifique. On a attiré l'attention sur le fait qu'au Canada nous légiférons avec beaucoup de soin sur presque tous les sujets relatifs à la terre, au sol, au climat, au blé, aux animaux, aux aliments, etc., sans accorder beaucoup d'attention à l'ethnologie des races qui viennent sur notre territoire. Ceci est particulièrement remarquable en ce qui concerne la question de la naturalisation. Nos lois de naturalisation sont certainement très défectueuses sous ce rapport. Elles sont moins progressives et offrent au Canada un degré de sécurité beaucoup moindre que celui qui est offert par les lois de naturalisation américaine à la population des Etats-Unis. Lorsque nous conférons la citoyenneté britannique à des immigrants qui ont vécu dans notre pays depuis trois ans, nous leur donnons la franchise, nous leur donnons tous les droits et privilèges des sujets britanniques et de toutes les institutions de notre pays. Je crois que l'un des specta-

cles les plus humiliants qui puissent s'offrir à l'esprit d'un homme intelligent, particulièrement durant les élections dans ces régions de l'Ouest, alors qu'il s'agit de traiter de graves questions publiques, lorsqu'on fait appel à l'intelligence et à l'instruction de nos gens, c'est de voir des milliers d'illettrés, qui ne sont pas supérieurs aux coolies du Sud-Africain ou aux serfs de la Russie, qui ne connaissent ni notre langue, ni nos institutions, qui ne savent pas s'ils vont au poll pour y voter ou pour s'y faire baptiser, que de voir ces gens chargés de toutes les responsabilités du citoyen britannique, chargés d'exercer leur droit de vote sur les questions importantes qui de temps à autre sont soumises au peuple du Canada. Je dis que c'est là une chose qui requiert l'attention du gouvernement, et nous regrettons de constater, sous ce rapport, une latitude, une licence, une liberté effrénée. Bien que l'on exige une résidence de trois ans, je puis affirmer avec certitude qu'un grand nombre de ces gens sont tellement ignorants qu'on les amène à déclarer sous serment qu'ils ont accompli le terme de leur résidence sans qu'ils sachent ce qu'ils déclarent, et cela à la demande de meneurs politiques qui les font naturaliser peu de temps après leur arrivée sur nos rives. Je pose en principe que si nous voulons établir notre nationalité sur des bases larges et solides, nous n'y parviendrons que par une sélection de races et de types possédant les meilleures qualités physiques, mentales et morales de la race humaine.

Il y a une autre question qui a été traitée dans cette adresse et qui vient immédiatement après la question de l'immigration: c'est la question financière. Il y a lieu de se féliciter du fait que nos recettes augmentent, que nous nous relevons rapidement de la période de dépression dont nos recettes ont souffert il y a un an ou deux; cependant, nous constatons en même temps que le Gouvernement se montre trop optimiste en ce qui concerne les dépenses, l'augmentation de la dette publique et toutes les questions qui se rattachent à la question financière, nonobstant les garanties données l'an dernier par mon honorable ami, en vue de la dépression des recettes, à l'effet que le Gouvernement se montrerait très économe à l'avenir. Il est digne

Hon. M. LOUGHEED.